**Participation du public – Synthèse**

**Projet d’arrêté modifiant l’arrêté du 29 avril 2015 règlementant la pêche de loisir de la raie brunette (Raja undulata)**

L’arrêté a été soumis à participation du public du 4 mai 2023 au 24 mai 2023 inclus sur le site du Ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

**1°) Nombre total d’observations reçues :**

4 avis ont été déposés sur le site du Ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Parmi ces avis il y avait 1 doublon.

Tous venaient d’organismes à savoir :

* L’Association des Pêcheurs Plaisanciers et Bassiers de l’île de Bréhat
* Le Comité Départemental FNPP Manche de la Pêche Maritime de Loisir
* l’Association des Pêcheurs Plaisanciers Le Havre affiliée à la Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêche en mer

**2°) Synthèse des observations émises**

Parmi les avis, tous étaient favorables à l’instauration de l’arrêté « en l’état ».